

Le CPF dans le BTP : bilan 2015 et objectifs 2016

Le 17 mai 2016 - Constructys, OPCA de la Construction, dresse un tout premier bilan du Compte Personnel de Formation dans le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics, un an après l'entrée en vigueur du dispositif. Des chiffres qui seront consolidés et publiés dans le cadre du rapport d'activité 2015.

1 433 CPF VALIDÉS EN 2015

Le BTP comptabilise 1433 dossiers CPF validés en 2015, avec une participation financière de Constructys à hauteur de près de 90% des coûts éligibles.

Le dispositif a été utilisé majoritairement par les ouvriers du BTP : 63 % des stagiaires justifient d'un niveau initial IV (16 %), V (36 %) ou VI (11 %)[1].

Les formations mises en œuvre sont essentiellement **relatives à l'exercice des métiers du BTP** : la maintenance et la conduite d'engins ainsi que les métiers techniques du BTP représentent 50 % des dossiers engagés.

Par ailleurs, un constat positif : **plus de 80 % des dossiers CPF ont fait l'objet d'un projet co-construit avec les entreprises.**

Peu de dossiers CPF en 2015 pour le BTP, mais une première année prometteuse quant à la qualité des actions mises en œuvre. **Avec une durée de formation moyenne de 134 heures**, la mobilisation du CPF respecte les orientations de la loi du 05 mars 2014 : rapprocher tous les publics de la formation professionnelle en facilitant leur accès à la qualification.

[1] Niveau IV (BP, BT, bac) - niveau V (CAP, BEP, CFPA du premier degré) - niveau VI (préqualification)

UN OBJECTIF DE 8 000 DOSSIERS CPF POUR 2016

Constatant que **les ¾ des dossiers ont été engagés dans le dernier trimestre de l'année 2015**, les partenaires sociaux du BTP imaginent une montée en puissance en 2016 et fixent des objectifs ambitieux pour 2016 : atteindre 8 000 dossiers CPF validés.

Le conseil de proximité pourra s'appuyer sur une campagne de promotion du dispositif, grâce à des supports dédiés aux différents publics :

- **Les salariés** disposeront d'outils pour s'informer et de documents méthodologiques pour créer leur compte et constituer leurs dossiers de formation sur le portail dédié (l'objectif de Constructys est d'encourager l'autonomie de chacun dans la gestion de son parcours professionnel).
- **Les entreprises** se verront proposer un kit dédié au CPF, allant de l'information sur leurs obligations sociales aux modalités de financement et de mise en œuvre du dispositif.

« Le CPF est, dans son essence, attaché à l'individu ; chaque salarié doit donc disposer des moyens pour se former de manière autonome. D'un autre côté, le BTP est constitué à 70% d'ouvriers. Les entreprises doivent donc être parties prenantes pour sensibiliser leurs équipes au CPF et réfléchir avec eux sur leurs souhaits et projets de formation. Le dialogue doit avoir lieu dans les entreprises, notamment dans le cadre de l'entretien professionnel obligatoire, afin d'identifier les projets des collaborateurs et d'associer d'autres dispositifs en mesure de financer des parcours de formation plus longs » précise Raymond Reyes, Président de Constructys. *« Notre objectif est de faciliter l'accès à la formation pour les publics qui en ont le plus besoin ; il faut donc mobiliser les moyens à la hauteur de nos ambitions ».*